

14ème législature

Question N° : 35384	De M. Carlos Da Silva (Socialiste, républicain et citoyen - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse >programmes	Analyse > enseignement artistique. développement.
Question publiée au JO le : 06/08/2013 Date de changement d'attribution : 07/12/2016 Question retirée le : 10/01/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Carlos Da Silva attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'éducation artistique et culturelle à l'école. La réforme des rythmes scolaires, au cœur de la refondation de l'école, va permettre une meilleure répartition des heures de classe hebdomadaires, en allégeant les journées et en programmant les enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Le nouveau temps d'activités périscolaires et les activités pédagogiques complémentaires pourront ainsi laisser une large place aux enseignements artistiques et culturels, indispensables à la démocratisation de la culture et à la lutte contre l'échec scolaire. En effet, ils permettent à chaque élève d'acquérir tout au long de leur parcours éducatif des connaissances et des repères fondateurs du patrimoine commun, nécessaires à la formation de tout citoyen. De plus la pratique artistique, la rencontre des artistes et des œuvres comme la fréquentation des lieux culturels participent à leur enrichissement personnel. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les mesures qu'il envisage pour développer l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la refondation de l'école.